

TARIFS A COMPTER DU 1er SEPTEMBRE 2026

Périscolaire et Extrascolaire LE RUSSEY

Tarifs Périscolaires						
Tranches QF	0-800€ **	801 à 1000€	1001 à 1350€	1351 à 1700€	1701 à 2100€	2101€ et +
Matin 6h45 à 8h30* (coût à l'heure mais facturation au 1/4 d'h)	2,18 €	2,43 €	2,72 €	2,97 €	3,30 €	3,47 €
Soir 16h30-19h00 (coût à l'heure mais facturation au 1/4 d'h)	2,76 €	3,09 €	3,47 €	3,72 €	4,14 €	4,35 €
Tarifs Mercredis Loisirs et vacances						
Tranches QF	0-800€ **	801 à 1000€	1001 à 1350€	1351 à 1700€	1701 à 2100€	2101€ et +
Matin 6h45-9h00* accueil échelonné (coût à l'heure mais facturation au 1/4 d'h)	2,18 €	2,43 €	2,72 €	2,97 €	3,30 €	3,47 €
Matin 9h00-13h30	11,61 €	12,56 €	13,45 €	14,39 €	15,44 €	16,98 €
Matin 9h00-12h00	4,64 €	5,22 €	5,74 €	6,31 €	6,94 €	7,65 €
Après-Midi 13h30-17h00	5,17 €	5,83 €	6,42 €	7,07 €	7,77 €	8,55 €
Soir 17h-18h départ échelonné (coût à l'heure mais facturation au 1/4 d'h)	2,18 €	2,43 €	2,72 €	2,97 €	3,30 €	3,47 €
journée complète 9h-17h	16,78 €	18,39 €	19,87 €	21,46 €	23,20 €	25,54 €

* petit dej (jusque 7H15 uniquement) compris

les aides aux temps libres sont déduites pour les quotients 0 à 800€

Une majoration de 20% est appliquée pour les enfants n'habitant pas la commune du Russey.

Application du Tarif :

Le quotient familial est calculé par la Caf pour l'ensemble des allocataires.

Pour obtenir ce quotient nous devons posséder : Votre numéro d'allocataire

Pour les quotients non connus sur CAFPRO ou les allocataires des autres caisses,

la photocopie du dernier relevé d'avis d'imposition sera demandée.

En cas de non communication de l'autorisation de consulter le quotient ou des pièces justificatives,

le barème le plus élevé sera automatiquement appliqué.

Modalités et modes de paiement :

Les factures doivent être payées à la date d'échéance.

Par chèque à l'ordre de Familles Rurales Le Russey, chèques vacances ANCV, tickets CESU et exceptionnellement (pour des raisons de sécurité) en espèces.

Aides possibles :

CAF, MSA, comité d'entreprise sous certaines conditions et sur présentation des justificatifs.